



## Carême et Semaine sainte 2021.

**L'essentiel du carême demeure : recevoir quarante jours de grâce pour vivre la Passion – Résurrection du Christ, dans le jeûne, la prière et l'aumône.**

*Mais une fois cela écrit, il est bien difficile d'établir un calendrier d'activités qui nous stimuleraient dans notre parcours en nous rassemblant.*

*Le couvre-feu ne nous permet pas d'envisager des réunions ni même des célébrations liturgiques le soir. Et un « repas de solidarité » n'est pas non plus possible.*

**Alors quelques pistes :**

### Écologie intégrale et Laudato Si'

Avec le diocèse de Blois, la réflexion se poursuit. N'oubliez pas d'envoyer les réflexions de vos groupes à la fois à

[formation@catholique-blois.net](mailto:formation@catholique-blois.net) et à  
[vendome.madeleine@gmail.com](mailto:vendome.madeleine@gmail.com) ou  
[vendome.rottes@gmail.com](mailto:vendome.rottes@gmail.com)

Des livrets sont encore disponibles dans les presbytères, nous pouvons aussi vous envoyer la version numérique.

**Une conférence sur ce sujet donnée par l'évêque aura lieu le 14 mars après-midi à Notre-Dame des Rottes.**

Un site national est dédié à ces questions :

<https://toutestlie.catholique.fr/>

### un « Carême dans la ville »

**proposé par les dominicains** avec des textes, des réflexions pour chaque jour

<https://careme.retraitedanslaville.org/>

### Solidarité.

Nous n'abandonnons pas **nos amis de Centre-Afrique et de l'Équateur**. Ne pouvant nous retrouver pour le repas de solidarité, un dessert spécial vous sera proposé en vente à la fin de messes du 21 et 28 mars ainsi qu'une vente artisanale le 21 mars (salle Lepage de 10 h à 17 h).

### Culte et prière.

Mercredi 17 février (*liturgie des cendres*) : messe à 7 h 45 à la Madeleine ; 11 h à Notre-Dame des Rottes ; 12 h 30 à la Madeleine.

Un *chemin de croix*, animé par des paroissiens, est prié à Notre-Dame des Rottes les vendredis de carême à 15h. D'autres initiatives locales pourraient voir le jour. Merci de les faire connaître au Père Cabarat.

Pour *le sacrement de réconciliation*, le vendredi matin de 8 h 30 à 9 h 30 à l'église de la Trinité ; Le samedi saint de 14 h 30 à 16 h à la Trinité et de 15 h à 16 h à Notre-Dame des Rottes. En dehors de ces créneaux, merci de demander des rendez-vous aux prêtres.

Nous ne savons pas encore comment nous pourrions **célébrer ni la messe chrismale ni le Triduum pascal**. Mais nous nous réjouissons déjà de savoir que deux adultes, Ali et Cléa, seront baptisés à Vendôme soit dans la Vigile pascale soit le matin du Pâques. Ils recevront la confirmation à Blois à la Pentecôte. Si le couvre-feu est toujours en vigueur, pour *le Vendredi saint, l'Office de la passion* sera célébré à 12h 30 à la Madeleine et 15h à Notre-Dame des Rottes. Chemin de croix à 15h à la Trinité.